

QU'EST-CE QU'UN APPRENTISSAGE ?



Les apprentissages assortis d'inscription sont des emplois rémunérés. Tout en exécutant leurs tâches, les apprentis se font former par un praticien compétent et reçoivent un enseignement académique connexe. Chaque apprenti est parrainé par un employeur ou une association et rémunéré selon une échelle salariale progressive.

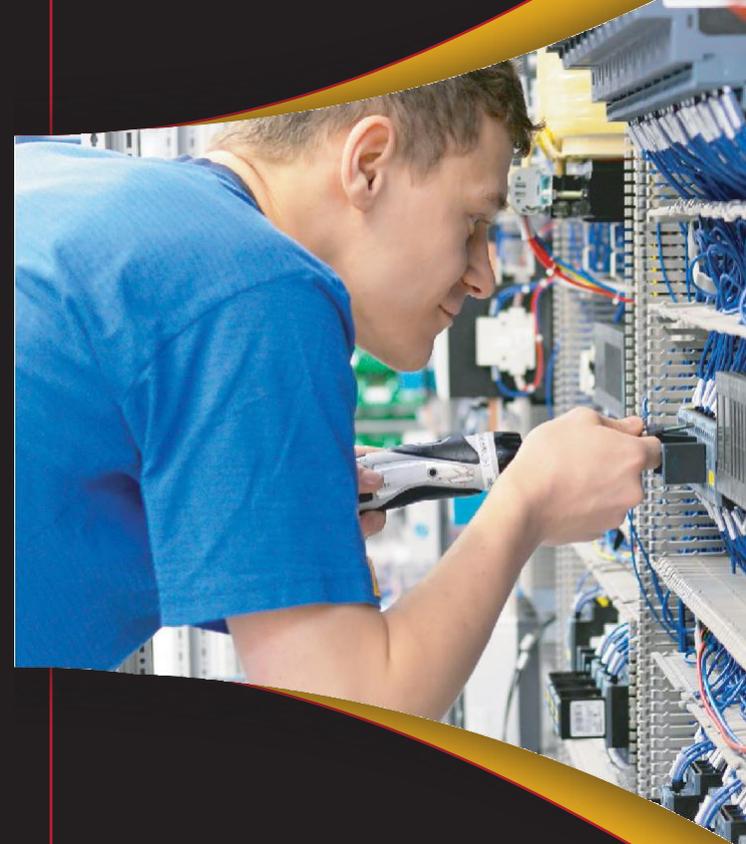


Note : Le ministère du travail de Maryland ne s'occupe pas de l'inscription aux programmes d'apprentissages.

Le parrain et/ou les employeurs recrutent directement les apprentis.

Le budget total du programme d'apprentissage du ministère du travail pour l'année fiscale 2021 est de \$2,637,107. Les multiples subventions annuelles du ministère du travail des États-Unis financent le programme à hauteur de \$1,913,356 (73%). Les \$723,751 (27%) restants proviennent des ressources non-fédérales.

MARYLAND APPRENTICESHIP (Français)



 **Maryland**
DEPARTMENT OF LABOR



UN EMPLOI PARFAIT

Pourquoi être un apprenti ?

Si vous êtes prêt à rêver grand et à réaliser votre plein potentiel, l'apprentissage est peut-être fait pour vous.

- Gagnez de l'argent tout en apprenant.
- Augmentez votre revenu potentiel.
- Soyez employable.
- Évitez de contracter des dettes à l'université.
- Développez des relations professionnelles.

UN RECRUTEMENT PARFAIT

Pourquoi recruter un apprenti ?

- Renforcer votre effectif.
- Amoindrir les coûts de la rotation du personnel.
- Augmenter votre productivité.
- Planifier la succession des employés.
- Profiter des bonus financiers.

Comment devenir un apprenti ?

Étape 1 : Rendez-vous sur occupations.mdapprenticeship.com pour voir la liste des professions disponibles.

Étape 2 : Contactez le (410) 767-2246 ou envoyez un mail à info@mdap-prenticeship.com pour entrer en contact avec un guide d'apprentissage qui vous mettra en relation avec les opportunités d'apprentissage disponibles.

Étape 3 : Postulez directement auprès du sponsor du programme ou de l'employeur.

- Être physiquement apte à effectuer les tâches requises
- Être âgé de 18 ans
- Avoir un moyen de transport
- Ne pas être consommateur de drogues
- Être physiquement apte à effectuer les tâches requises

Comment recruter un apprenti ?

Étape 1 : Contactez un guide d'apprentissage au (410) 767-2246.

Étape 2 : Le guide d'apprentissage vous fera intégrer un programme d'apprentissage existant ou vous aidera à élaborer un programme personnalisé d'apprentissage avec inscription.

Étape 3 : Nous nous accompagnerons dans la soumission de votre projet à l'approbation de la Commission apprentissage et formation du Maryland.

Étape 4 : Recrutez votre apprenti ! Nous pouvons vous aider à découvrir un talent par l'intermédiaire de nos Agences américaines pour l'emploi dans tout l'État.

